

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 10 le 20 décembre 2010, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.-Lecture de l'avis de convocation qui a été signifié tel que requis par le code municipal aux membres du conseil incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

Le 17 décembre 2010

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Monsieur,

Avis vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance spéciale de cette municipalité est convoquée par Madame Odette Ménard, maire, pour être tenue le lundi 20 décembre 2010, à 20 h 00, dans la salle du Conseil, et qu'il sera traité les sujets suivants :

Ordre du Jour

1. Adoption du budget pour l'exercice financier 2011.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisation.
3. Adoption du règlement décrétant les taxes, tarifs et compensations 2011.

4. Levée.

Donné à Ange-Gardien, le 17 décembre 2010.

Le secrétaire-tésorier,

André Parent

AP/al

RÉSOLUTION 12-418-10

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT l'avis de convocation transmis à tous les membres du conseil;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir la présente séance extraordinaire à 20 h 10 ce 20 décembre 2010.

Adopté

.- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue aux citoyens présents et exprime le regret de devoir ajourner la séance avant de procéder à l'adoption du budget.

RÉSOLUTION 12-419-10

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT les représentations de madame la Maire;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ajourner à 20h15 la présente séance extraordinaire jusqu'à 21 h 30 ce 20 décembre 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 12-420-10

REPRISE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT l'ajournement à 20 h 15 de la présente séance;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de reprendre à 21 h 30 la présente séance extraordinaire ajournée préalablement ce 20 décembre 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 12-421-10

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET RÉSOLU d'adopter le budget pour l'exercice financier 2011 comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

REVENUS

Taxes	2 652 784 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 200 \$
Autres revenus de sources locales	421 189 \$
Transferts	<u>454 018 \$</u>

TOTAL 3 547 191 \$

CHARGES

Administration générale	439 364 \$
Sécurité publique	412 571 \$
Transport	816 197 \$
Hygiène du milieu	679 004 \$
Santé et bien-être	7 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	217 537 \$

Loisirs et culture	461 776 \$
Frais de financement	245 353 \$
Remboursement de la dette	<u>267 489 \$</u>
TOTAL	3 547 191 \$

.- Monsieur Yvan Pinsonneault demande le vote.

Ont voté contre : Messieurs Yvan Pinsonneault, Rhéal Grenier et Louis Robert.

Ont voté pour : Messieurs François Brisson, Jacques Lessard et Larbi Benkaddour, et Madame Odette Ménard.

La résolution est adoptée à la majorité.

Adopté

RÉSOLUTION 12-422-10

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisation comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2011 : Amélioration du réseau routier	425 000 \$ du fonds général
Parc informatique	20 000 \$ du fonds général
Réseau d'éclairage	15 000 \$ du fonds général
2012 : Amélioration du réseau routier :	150 000\$ du fonds général
2013 : Amélioration du réseau routier :	150 000\$ du fonds général

Adopté

.-Madame Odette Ménard quitte la table du conseil et prend place dans l'assistance à 22h00.

.- Monsieur Jacques Lessard, maire suppléant, prend dès lors le siège de maire afin d'agir comme président d'assemblée.

.- Monsieur Yvan Pinsonneault quitte la table du conseil et prend place dans l'assistance à 22h01.

RÉSOLUTION 12-423-10

ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS 2011

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 706-10 décrétant les taxes, tarifs et compensations 2011, à l'exclusion de la taxe foncière générale.

.- Monsieur François Brisson demande le vote.

Ont voté contre : Monsieur François Brisson.

Ont voté pour : Messieurs Rhéal Grenier, Larbi Benkaddour et Louis Robert.

La résolution est adoptée à la majorité.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 706-10.

.- Madame Odette Ménard, Monsieur Jacques Lessard et Monsieur Yvan Pinsonneault regagnent leur place respective à la table du conseil à 22 h 12.

AVIS DE MOTION 12-424-10

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2011

Monsieur François Brisson donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller présentera à une séance subséquente de ce conseil un règlement décrétant la taxe foncière générale pour l'année 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX ASPECTS FINANCIERS À 22 H 15

La tarification de l'eau, la hausse de taxe foncière générale prévue et le programme de revitalisation font l'objet d'échanges parmi l'assemblée.

.- Départ de Monsieur Yvan Pinsonneault à 22 h 18.

FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 22 H 35

.- Au terme de ces échanges, Madame la maire remercie les citoyens présents pour leur présence et leur patience.

RÉSOLUTION 12-425-10

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ajourner à 22 h 40 la présente séance au mercredi
22 décembre 2010 à 20 h 00.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, secrétaire-trésorier